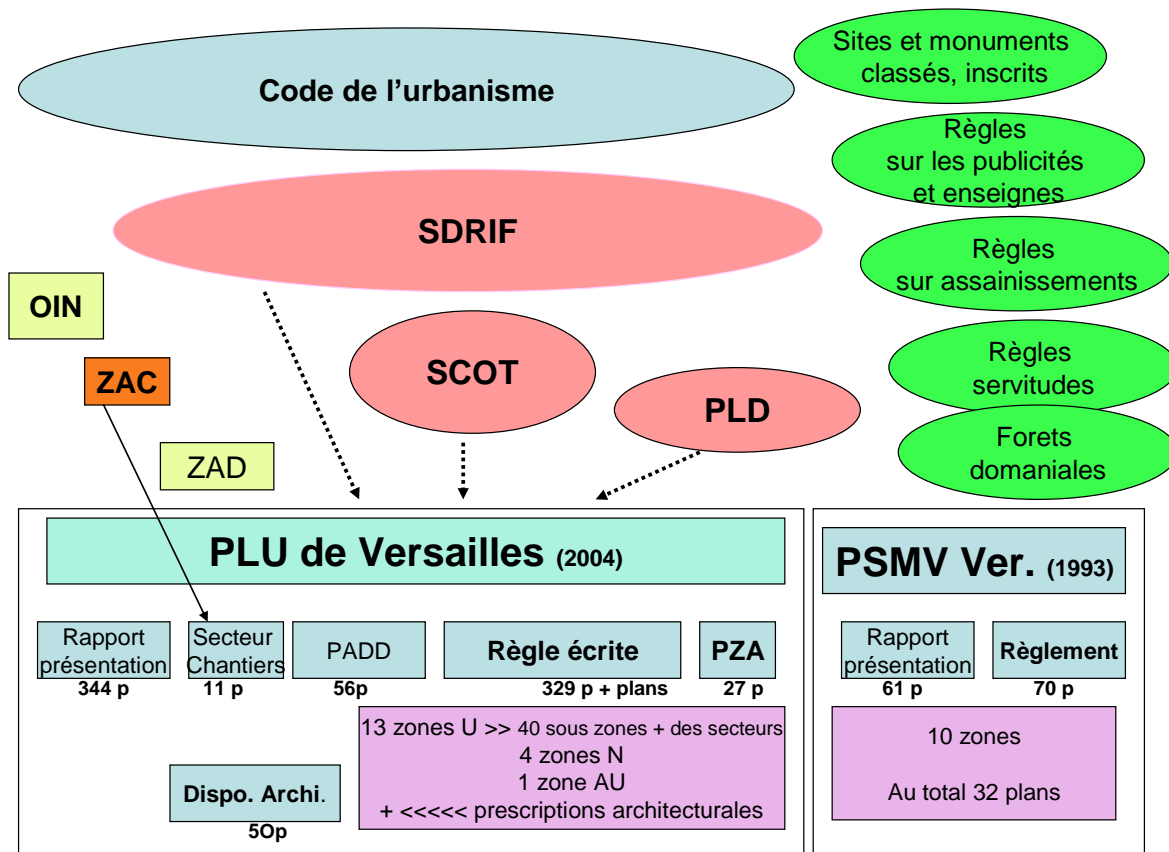


# Le PLU parmi des documents d'organisation de l'espace



Le **SDRIF** (Schéma Directeur de la Région IdF) est sous la responsabilité de la région avec participation des départements

Le **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) est élaboré par la communauté de communes

Le **PLD** (Plan Local de Déplacements) élaboré par le syndicat de communes dédié aux transports

L'**OIN** (Opération d'Intérêt National) relève d'une décision nationale, après débat parlementaire

**ZAC** (Zone d'Aménagement Concerté) et **ZAD** (Zone d'Aménagement Différé) relèvent de décisions préfectorales sur propositions municipales

**PZA** (Plan de zonage de l'assainissement) sous responsabilité communale

**Pour comprendre les mécanismes institués  
des documents émis par  
SAVE (Sauvegarde et animation de Versailles et environs)**

« Le PLU pour tous »  
« Le PLU pour les nuls »  
« Pourquoi le PLU de Versailles doit prochainement évoluer ? »